Les aides à l'agriculture

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Région BRETAGNE

Édition 2024-2025

Édito ▪ Pennad-stur ▪ Métr-articl

© Juliette Pavy

“Que la Bretagne reste leader de la souveraineté alimentaire tout en produisant toujours mieux, voilà notre projet.”

Pilier de notre économie, garante de notre sécurité alimentaire, clef de voûte des territoires ruraux, l'agriculture est un sujet majeur en Bretagne. La Région Bretagne est compétente pour les aides économiques et pour la gestion d'une partie des dispositifs de la Politique agricole commune. À ce titre elle a toujours été très présente auprès du monde agricole et agit sur des axes forts : installation-transmission, agroécologie, bocages et forêts. Aujourd'hui, face aux défis climatique et alimentaire, la Région souhaite plus que jamais confirmer son soutien et rester aux côtés des agriculteurs et agricultrices de Bretagne. L'arbre étant aussi au cœur des défis climatiques, énergétiques et écologiques de demain, la collectivité souhaite, avec son Plan Arbre, assurer la gestion durable des forêts et bocages et planter 5 millions d'arbres d'ici 2028.

Al labour-douar zo un tem pouezus bras e Breizh peogwir eo unan eus diazezoù hon ekonomiezh, an dachenn a warant surentez ar boued ha kalonenn ar broioù war ar maez. Kefridiet eo Rannvro Breizh evit reiñ ar skoaziadoù ekonomikel ha merañ ul lodenn eus stignadoù Politikerezh boutin al labour-douar. Gant-se eo bet empleget ar Rannvro a-viskoazh e bed al labour-douar ha labourat a ra war sujedoù talvoudus : staliañ-treuzkas, labour-douar ekologel, kleuzioù ha koadeier. Hiziv an deiz, evit plediñ gant dalc'hoù an hin hag ar boued, e fell d'ar Rannvro lavaret sklaeroc'h eget biskoazh d'al labourerien ha labourerezed-douar e Breizh e c'hallont kemer harp warni. Ar gwez zo e-kreiz dalc'hoù an hin, an energiezh hag an ekologiezh evit an amzer-da-zont, rak-se e fell d'ar Rannvro, gant ar Steuñv Koad, ober diouzh ma vo meret ar c'hoadeier hag ar garzhaouegoù en un doare padus ha plantet 5 milion a wez ac'hann da 2028.

L'agriqhulture, ça q'ét un pilier de nôtr economie, la garantie de nôtr sieurtë en nouri, l'echigne des terouérs de la campagne, c'ét don un sujit permier en Bertègn. La Rejion Bertègn ét encherjée d'evâiller les elijes e de jester un morcè des mayeneries de la Politiqe Agricole qemune. C'ét de méme q'ale a tenant aïdë le monde de l'agriqhulture e q'a peze su les bouts-la : s'etablli e erdoner, l'agro-ecolojie, les bocaijes e les bouéz. Ao jou d'anet, raport és defis q'amene le cllimat a folailler e raport és defis du nouri, la Rejion vieut, pus fôrt qe jameins, acertainer q'o sera tenant a aïder les fezant-valair de Bertègn. L'arbr q'ét ao qheur des defis pour le cllimat, meins etout des defis de l'enerjie e de l'ecolojie a-viendr, la Rejion Bertègn a don devocion de demener les foréts e bocaijes su le long du temp e de pllanter 5 milions d'arbrs en decië 2028 o son Plan Arbre (Pllan Arbr).

Loïg Chesnais-Girard
Président de la Région Bretagne
Prezidant Rannvro Breizh
Prezident de la Rejion Bertègn

Pour une agriculture résiliente

ASSURER L'AVENIR DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Afin d'assurer le renouvellement des générations tout en préservant le modèle d'exploitation à taille humaine, la Région agit en faveur de l'installation-transmission et pour l'accès au foncier agricole.

SOUTENIR L'INSTALLATION-TRANSMISSION

Première région française créatrice d'emplois agricoles, la Bretagne compte 66 670 actifs agricoles. Chaque année, près de 2 000 exploitants agricoles partent en retraite. Pour préserver tout le travail mené, il est essentiel de favoriser la transmission de leur exploitation. Avec les différents acteurs bretons (collectivités, chambre d'agriculture, syndicats, associations, filières et coopératives, enseignement agricole…), l'objectif régional est de passer de 500 à 1 000 installations aidées par an en Bretagne d'ici 2028. En prévision du départ en retraite d'une personne sur deux du monde agricole dans les dix ans à venir, réussir ces transmissions d'activité est un défi à relever collectivement.

500
INSTALLATIONS AIDÉES PAR AN, DONT **1/3** EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

POURSUIVRE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Face aux défis climatique et alimentaire, la Région accompagne de longue date la transition agroécologique des exploitations et soutient les filières de production. Son objectif : maintenir la capacité de production des exploitations agricoles tout en réduisant leur impact sur le climat, la ressource en eau et la biodiversité.

7 550
EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ (DONT LABEL BIO)

70 %
DU BUDGET AGRICOLE DE LA RÉGION DÉDIÉ À L'AGROÉCOLOGIE

2 000
EXPLOITATIONS À TRANSMETTRE CHAQUE ANNÉE

RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

La Région Bretagne, avec le soutien des fonds européens, renforce son accompagnement des exploitations au travers de ses dispositifs. Le cap est clair : soutenir la modernisation des exploitations qui doivent rester compétitives tout en valorisant les investissements collectifs, leur engagement dans la transition agroécologique et en favorisant les projets réduisant l'impact de l'agriculture sur le milieu et les ressources. La collectivité soutient également les pratiques agroécologiques déjà engagées à l'échelle des exploitations agricoles et soutient les investissements permettant une meilleure productivité économique, environnementale et sociale. Avec ces orientations, la Région Bretagne entend poursuivre son engagement en faveur d'une agriculture durable, résiliente et compétitive, répondant ainsi aux défis de demain.

PRÉSERVER LES BOCAGES ET LES FORÊTS

Face au dérèglement climatique, la Bretagne se mobilise pour favoriser la reconstitution des haies bocagères, préserver et renouveler la ressource en bois.

REDONNER VIE AUX BOCAGES

La Bretagne est la première région sur la préservation du bocage. Grâce à son programme Breizh Bocage, ainsi qu'à la mobilisation des agriculteurs et agricultrices, des collectivités bretonnes et de l'agence de l'eau, la Région a réussi à inverser la tendance et restaure chaque année un peu plus de ces espaces naturels. Protéger les sols contre l'érosion, améliorer la qualité de l'eau et prévenir les inondations, stocker le carbone et préserver la biodiversité… Les bocages ont un fort impact sur la préservation de l'environnement, c'est pourquoi il est essentiel de les protéger. Pour cela, la collectivité accompagne les acteurs et actrices du territoire dans la plantation et la bonne gestion du bocage.

RENFORCER LA FILIÈRE DU BOIS

Favoriser la présence de l'arbre en développant et en pérennisant la surface forestière : c'est un des objectifs du plan Arbre de la Région Bretagne. Il vise notamment à préserver les espaces arborés et leurs fonctions de réservoir de biodiversité, de préservation de l'eau, de puits de carbone et de protection contre les aléas climatiques. Avec son dispositif Breizh Forêt Bois, la Région entend contribuer au développement durable de la forêt et de la filière bois en Bretagne.

OBJECTIFS 2028
5 millions
D'ARBRES PLANTÉS EN BRETAGNE

6 500 KM
DE HAIES PLANTÉES EN 15 ANS

3 600
ARBRES PLANTÉS LE LONG DES CANAUX

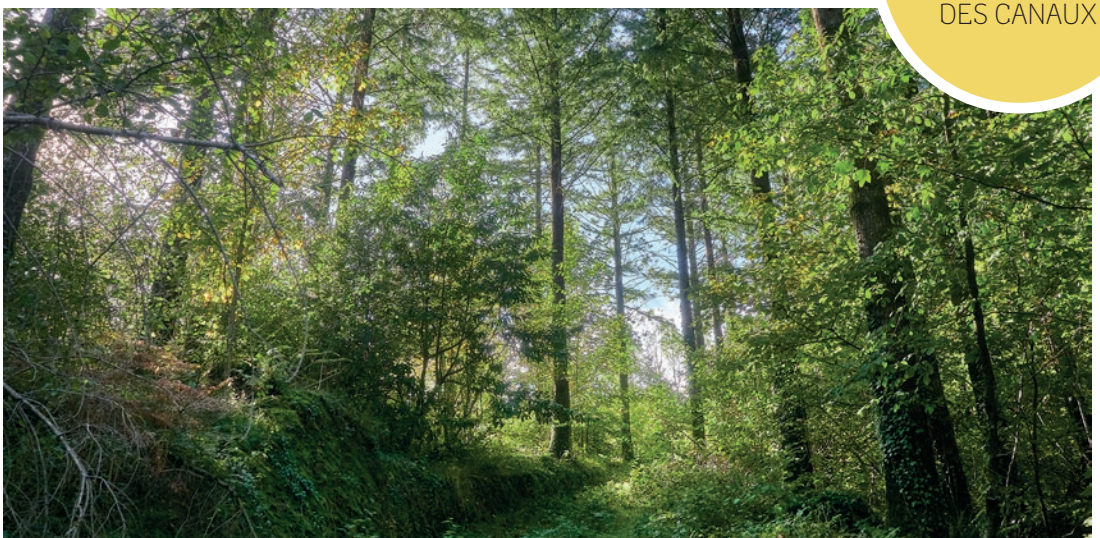

L'OFFRE **AGRI**

Des dispositifs pour soutenir vos projets.

L'action de la Région pour favoriser le développement d'une agriculture résiliente s'articule autour de 3 grandes priorités : l'installation-transmission, l'agroécologie ainsi que la préservation des bocages et des forêts. Des dispositifs spécifiques permettent de soutenir vos projets et de répondre à vos besoins.

→ *Plus d'infos sur* ***bretagne.bzh/agriculture***

Installation & transmission

AGRI Install

Aide à l'installation en agriculture

AGRI Transmission

Aide à la transmission pour le renouvellement des générations en agriculture

AGRI Foncier

Boîte à outils fonciers

PRÊT BRIT AGRICOLE

À TAUX ZÉRO

Aide pour renforcer les fonds propres de l'exploitation et favoriser l'accès aux prêts

Transition agro-écologique

AGRI Bas carbone
Accompagnement des exploitations agricoles dans la réduction de leur empreinte carbone.

AGRI Innov
Aide à la recherche et l'expérimentation en agriculture

AGRI Invest
Aide aux investissements agricoles de transition

AGRI Bio
Soutien au développement de l'agriculture biologique

AGRI Viti
Aide aux investissements de la filière vitivinicole

Bocages & forêts

Breizh Bocage
Aide pour consolider le maillage bocager

Breizh Forêt Bois
Aide pour favoriser la gestion durable des forêts

NOS AUTRES SOUTIENS

Pour vous accompagner au mieux dans vos projets, découvrez nos autres dispositifs.

- **MAEC transition des pratiques**
- **MAEC Protection des Races Menacées (PRM)**
- **MAEC amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (API)**
- **Agriculture Écologiquement Performante (AEP)**
- **Rénovation des vergers arboricoles et de fruits à cidre**
- **Soutien aux démarches de qualité**

Et bien d'autres.

Plus d'infos sur ***bretagne.bzh/agriculture***

INSTALLATION & TRANSMISSION

Des aides pour assurer le renouvellement des générations en agriculture : installation, transmission, accès au foncier... Découvrez les solutions pour mener à bien votre projet.

JE SOUHAITE M'INSTALLER EN AGRICULTURE

AGRI Install

Soutien aux installations bretonnes

OBJECTIFS : favoriser l'installation en agriculture

BÉNÉFICIAIRES : personne porteuse d'un projet agricole entre 20 et moins de 50 ans justifiant d'un diplôme agricole, de niveau 4 ou supérieur et d'un Plan de professionnalisation personnalisé validé.

FINANCEMENTS : aide à la trésorerie (Dotation Jeune Agriculteur forfaitaire 22 000 € et soutien à l'Installation en Agriculture à 8 000€) ou à l'accompagnement individuel.

bretagne.bzh/agri-install

JE SOUHAITE TRANSMETTRE MON EXPLOITATION

AGRI Transmission

Aide à la transmission pour le renouvellement des générations en agriculture

OBJECTIFS : disposer d'un socle en conseil stratégique qui renforcera l'attractivité de l'entreprise et facilitera sa reprise.

BÉNÉFICIAIRES : entreprises agricoles situées en Bretagne ayant un associé exploitant entre 45 et 65 ans à la date du dépôt de la demande.

FINANCEMENTS : financement d'un diagnostic et plan d'actions pour améliorer la transmission de l'exploitation agricole.

bretagne.bzh/agri-transmission

AGRI Foncier

Une boite à outils de 4 dispositifs fonciers

Dispositifs activables en fonction des cas de figure et des projets, toutes filières de productions confondues.

OBJECTIFS : soutenir l'installation-transmission, améliorer les parcellaires agricoles, accompagner la transition écologique et aider à la résilience des exploitations.

DURÉE : de 4 à 10 ans maximum, selon le dispositif.

Pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs

- **MISE EN RÉSERVE JA**

Pour le foncier avec ou sans bâti.
Porté par la Région et la SAFER.

- **ACHAT DIFFÉRÉ FONCIER**

Pour le foncier stratégique sans bâti, plafond à 300 000 € par dossier.
Porté par la Région, le Crédit mutuel de Bretagne , le Crédit agricole et la SAFER.

Pour faciliter les échanges fonciers à des fins de restructuration parcellaire

- **MISE EN RÉSERVE RESTRUCTURATION PARCELLAIRE (RP)**

Animation des échanges fonciers par la chambre de l'agriculture.
Porté par la Région et la SAFER.

Pour faciliter la transition agroécologique des systèmes de production agricole

- **MISE EN RÉSERVE BASSINS VERSANTS ALGUES VERTES (BVAV)**

Animation des échanges fonciers par la chambre de l'agriculture.
Porté par la Région et la SAFER.

bretagne.bzh/agri-foncier

PRÊT BRIT AGRICOLE

À TAUX ZÉRO

Outil d'aide au démarrage de l'activité

OBJECTIFS : renforcer les fonds propres de l'exploitation agricole à l'aide d'un prêt accordé à titre individuel et constituer un effet levier pour accéder aux prêts bancaires et financer l'installation.

BÉNÉFICIAIRES : porteur de projet réalisant une demande Agri Install et souhaitant engager son exploitation dans la transition agroécologique.

FINANCEMENTS : prêt de 20 000€ à 50 000 € financé par la Région Bretagne et BPI France.

CONTACT : Initiative Bretagne

bretagne.bzh/brit-agricole

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Des aides pour assurer la transition agro-écologique des exploitations et soutenir la performance des filières de production : investissements, recherche et expérimentation en agriculture, réduction de l'empreinte carbone, agriculture biologique, viticulture.

AGRI Bas carbone

Accompagnement des exploitations agricoles dans la réduction de leur empreinte carbone.

OBJECTIFS : réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le stockage de carbone, accompagner les élevages herbivores vers une agriculture productive, résiliente et bas carbone.

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles bretonnes en élevage bovin, ovin et caprin.

FINANCEMENT : réalisation d'un diagnostic initial, la mise en place d'un plan d'action sur 5 ans, ainsi que la réalisation d'un bilan intermédiaire.

Porté par le GIE Elevages de Bretagne, cofinancé par la Région, l'interprofession et la banque de l'agriculteur.

bretagne.bzh/agri-bas-carbone

AGRI Innov

Aide à la recherche et l'expérimentation en agriculture

OBJECTIFS : soutenir les programmes d'investissements, de recherche et de valorisation des résultats mis en œuvre par les organismes spécialisés dans ce domaine.

BÉNÉFICIAIRES : organismes professionnels spécialisés développant des programmes de recherche appliquée en agriculture en lien avec les stations expérimentales présentes en Bretagne.

FINANCEMENTS : investissements matériels et actions de recherche et de valorisation.

bretagne.bzh/innov

JE SOUHAITE ENGAGER MON EXPLOITATION DANS LES TRANSITIONS

AGRI Invest

Soutien aux investissements agricoles de transition

OBJECTIFS : améliorer la productivité économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles, moderniser les exploitations pour réduire l'impact sur le climat, la ressource en eau et la biodiversité tout en améliorant les conditions de travail et le bien-être animal, favoriser la diversification et les investissements collectifs.

INVESTISSEMENTS RÉSILIENTS CLIMAT CARBONE ET EAU

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles.

FINANCEMENT : montant minimum des dépenses de 6 000 €, taux d'aide à 40 %.

INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles.

FINANCEMENT : taux d'aide à 25% (bonifications de 10 % ou 15 % en fonction des cas de figure).

Pour cette aide, la validation préalable d'un contrat de transition agroécologique est nécessaire.

INVESTISSEMENTS DE BIOSÉCURITÉ

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles (cuniculture et volailles).

FINANCEMENT : montant minimum des dépenses de 6 000 €, taux d'aide à 25 %.

INVESTISSEMENTS DE TRANSFORMATION ET DE VENTE À LA FERME

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles et structures collectives.

FINANCEMENT : montant minimum des dépenses de 60 000 €, taux d'aide à 25 %.

Pour cette aide, la validation préalable d'un contrat de transition agroécologique est nécessaire.

INVESTISSEMENTS CUMA

BÉNÉFICIAIRES : les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

FINANCEMENT : montant minimum des dépenses de 6 000 €, taux d'aide à 40 %

INVESTISSEMENTS ETA

BÉNÉFICIAIRES : entreprise de Travaux Agricoles (ETA).

FINANCEMENT : montant minimum des dépenses de 6 000 €, taux d'aide à 20 %

bretagne.bzh/agri-invest

CONTRAT DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Ce contrat entre la Région et l'agriculteur vise à reconnaître les pratiques agroécologiques engagées sur l'exploitation.

Contact : *contratdetransition@bretagne.bzh*

bretagne.bzh/contrat-transition

AGRI Bio

Soutien au développement de l'agriculture biologique

OBJECTIFS : soutenir la conversion, le suivi de conversion et le maintien en agriculture biologique.

BÉNÉFICIAIRES : exploitations agricoles en conversion vers l'agriculture biologique, exploitants bio rencontrant des difficultés économiques.

FINANCEMENT : financement de l'accompagnement (diagnostic, suivi ou résilience).

Porté par Initiative Bio Bretagne, financé par la Région Bretagne.

bretagne.bzh/agri-bio

AGRI Viti

Soutien aux investissements pour la filière vitivinicole bretonne

OBJECTIFS : accompagner l'émergence de la filière viti-vinicole bretonne, soutenir les investissements des viticulteurs/vignerons engagés en Agriculture Biologique

BÉNÉFICIAIRES : viticulteurs et vignerons engagés en agriculture biologique

FINANCEMENTS : aide aux investissements permettant aux viticulteurs de faire face aux aléas climatiques, de diminuer leur impact sur les ressources, d'intégrer les enjeux environnementaux dans leurs modes de production tout en assurant leur viabilité, productivité, compétitivité.

bretagne.bzh/agri-viti

étaléo
AB

BOCAGES & FORÊTS

Des aides pour accompagner la plantation, la préservation et la bonne gestion des arbres et des haies en Bretagne : investissements dans la plantation de haies bocagères, boisement des terres agricoles, amélioration et transformation du peuplement forestier.

JE SOUHAITE PARTICIPER À LA RECONSTITUTION DES HAIES BOCAGÈRES

Breizh Bocage

Aide pour le maillage bocager

OBJECTIFS : reconstituer les haies bocagères afin de protéger les sols contre l'érosion, améliorer la qualité de l'eau et prévenir les inondations, stocker le carbone et améliorer la biodiversité.

BÉNÉFICIAIRES : agriculteurs.

FINANCEMENTS : investissements pour la plantation de haies ou la réalisation de plans de gestion durable pour la haie..

Cofinancé par l'Union européenne, l'État, la Région Bretagne, les conseils départementaux, les collectivités bretonnes et l' Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB).

bretagne.bzh/breizh-bocage

Breizh Forêt Bois

Aide à la gestion durable des forêts

OBJECTIFS : encourager le développement d'une ressource bois de qualité, et la gestion durable des forêts.

BÉNÉFICIAIRES : propriétaire foncier, public ou privé (individuel ou en groupement).

FINANCEMENTS : investissements pour le boisement de terres agricoles, l'amélioration et la transformation de peuplements forestiers. Il soutient également l'amélioration de la desserte forestière pour faciliter l'exploitation des bois.

Porté par les CRPF Bretagne Pays de Loire,
financé par la Région Bretagne.

bretagne.bzh/breizh-foret-bois

VOS **CONTACTS**

AGRI Install

Pour connaître les démarches à l'installation, identifier les formations, stages et les interlocuteurs pour accompagner un projet, contactez le Point Accueil Installation des départements bretons (PAI).

Tél : 0820 22 29 35

Pour accompagner vos démarches AGRI Install, la Région a labellisé 3 structures référencées sur chaque département :

- Chambre d'agriculture de Bretagne
- Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB)
- Inpact Bretagne et la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FRCIVAM)

Liste et détail des contacts sur **bretagne.bzh/agri-install**

AGRI Transmission

Pour accompagner vos démarches AGRI Transmission la Région a agréé des structures.

Liste et détail des contacts sur **bretagne.bzh/agri-transmission**

AGRI Invest

Investissements résilients, productifs et de biosécurité

- investissement22@bretagne.bzh
- investissement29@bretagne.bzh
- investissement35@bretagne.bzh
- investissement56@bretagne.bzh

En fonction de l'implantation départementale de votre projet.

Transformation et vente à la ferme

- agritransfo@bretagne.bzh

Matériels agro environnementaux CUMA/ETA

- investissementcumaeta@bretagne.bzh

Contrat de Transition Agroécologique

- contratdetransition@bretagne.bzh

Breizh Bocage

- bocage@bretagne.bzh

Breizh Forêt Bois

- foret@bretagne.bzh

Le saviez-vous ?

Pour créer votre compte sur le service de dépôt en ligne, vous devez bien penser à vous enregistrer avec la catégorie juridique indiquée sur votre avis SIRENE.

avis-situation-sirene.insee.fr

Si vous possédez un n° SIRET.

Informations et rendez-vous

Pour solliciter un rendez-vous physique, contactez par mail l'espace territorial de votre département :
bretagne.bzh/contact

Pour toute question sur la politique agricole de la Région :
agriculture@bretagne.bzh

UNE OFFRE DE SERVICES DISPONIBLE PARTOUT EN RÉGION BRETAGNE

SAINT-BRIEUC (22)
1 bis, place du Général de Gaulle
CS 50527
22005 Saint-Brieuc CEDEX

RENNES (35)
1c-1d Avenue Bellefontaine
35 510 Cesson-Sévigné

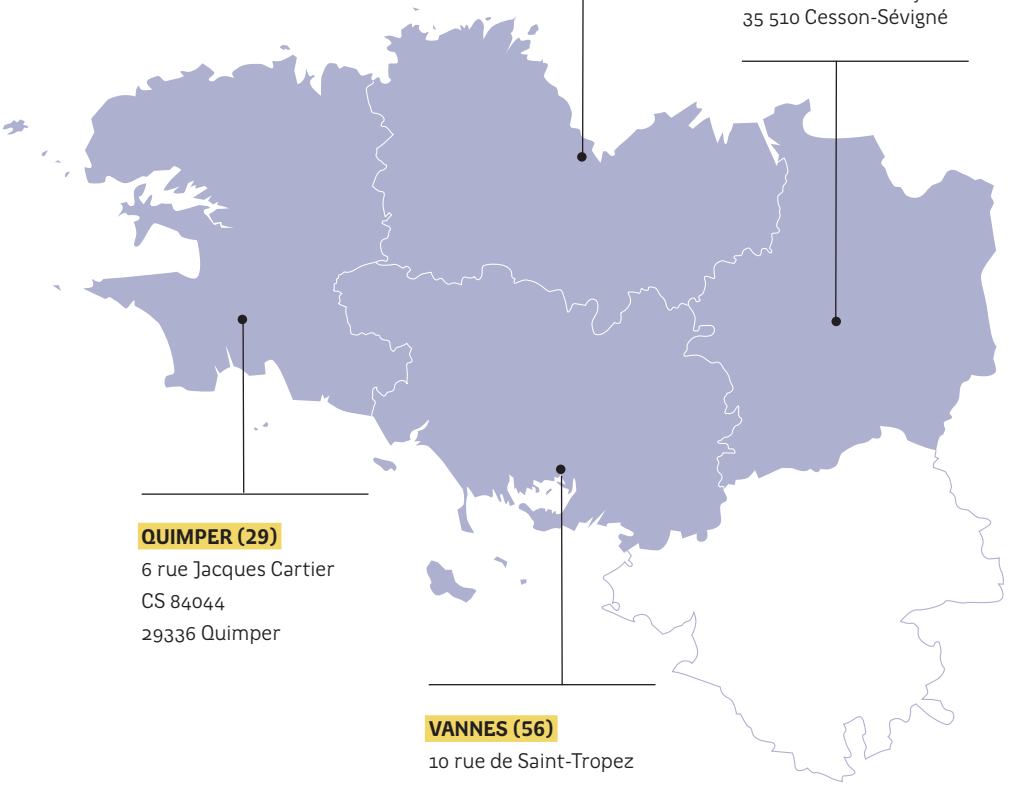

QUIMPER (29)
6 rue Jacques Cartier
CS 84044
29336 Quimper

VANNES (56)
10 rue de Saint-Tropez
BP 399
56009 Vannes CEDEX

Pour contacter les implantations du service agriculture de la Région (SAGRI)
agriculture@bretagne.bzh

Ar skoaziadennoù d'al labour-douar

HOC'H EZHOMMOÙ, HON DISKOULMOÙ

Les aïdes a l'agriqhulture

V'ÉZ AFERE ? JE TEROUONS LE CHIEU

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | x.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh | region.bretagne
www.bretagne.bzh

Juillet 2024 – Conception : Direction de la communication – © Photos : L'œil de Paco, Frédéric Henry (p. 17)